

AVIS DU MAIRE

La Commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918
donne lieu à des cérémonies officielles du Souvenir.



Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à s'associer à la
cérémonie de Souvenir qui aura lieu au Carré Militaire de Pierrerue :

Le **MARDI 11 NOVEMBRE 2025 à 11h15**

Rendez-vous **devant le cimetière**

Un vin d'honneur offert par la municipalité sera ensuite servi
à la salle des fêtes de Pierrerue.



Maire
Jean-Pierre GUIRAUD

